

Cfdt:

DOUANE

BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE

CSA

Le CSAL à la DI de Nantes s'est tenu en présence du DI M. LE COZ et des DR M. MARIN et M. BOURLIEUX.

Cette instance était surtout une réunion sur les bilans de l'activité douanière de la DI sur 2023.

La CFDT a lu sa déclaration liminaire et souligné différents points:

- L'absence de votes des organisations syndicales sur le point des effectifs, certes pour cette année le solde est positif (+5ER) mais M. LE COZ nous a d'ores et déjà informés que l'année prochaine, les effectifs seront certainement à la baisse car il y a l'échéance de la fin des transferts des missions fiscales à la DGFIP avec son lot de transfert d'effectifs. Nous vous joignons la synthèse d'un document de travail de la DI sur le sujet des effectifs.

- Performance: Les résultats de la DI en 2023 sont excellents dans la très grande majorité des indicateurs de performance. Il faut saluer le travail de l'ensemble des agents de la DI dans une année compliquée notamment avec des changements réglementaires (art 60 notamment).

Nous vous transmettons un document de travail sur le bilan de la performance dans la DI

- La CFDT a souligné la suprématie des flux DCN sur le bureau de Nantes Atlantique par rapport aux flux DCN des autres bureaux de la DI, nous avons pointé les dangers de cette concentration sur le maillage territorial douanier.

- Les autres bilans ont porté sur: la formation, le budget, l'immobilier, l'action social et le dialogue social...

Les élus CFDT douane se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Amicalement

Les élus CFDT Douane Bretagne et Pays-de-la-Loire

